



L'événement

L'autre danger à venir de la réforme du bac et du lycée

Le gouvernement veut réduire à quatre le nombre d'épreuves finales, augmenter le contrôle continu et instaurer un parcours « à la carte »...

C'est l'autre versant de la vision macronienne des études supérieures. Comme annoncé à la dernière rentrée par Jean-Michel Blanquer, le gouvernement s'est attelé à une réforme profonde du baccalauréat et de l'organisation du lycée. Ce chantier au long cours – le bac nouvelle version doit voir le jour en 2021 – a été confié à Pierre Mathiot, ex-directeur de Sciences-Po Lille. Chargé de « simplifier l'examen » et d'« affirmer sa fonction de levier vers l'enseignement supérieur », cet universitaire, éphémère candidat LREM aux dernières sénatoriales dans le Nord, a commencé son travail par une longue série d'auditions des acteurs du monde éducatif (du 13 novembre au 13 décembre). Il doit achever sa « mission » par la remise, fin janvier, d'un rapport au ministre de l'Éducation nationale. Bien entendu, Pierre Mathiot ne travaille pas dans le vide. Plusieurs ingrédients de cette future réforme sont d'ores et déjà connus puisqu'ils figuraient dans le programme électoral du candidat Macron. Son désir ? Réduire le nombre d'épreuves terminales et accroître le poids du contrôle continu.

Vers la fin des filières classiques (L, ES et S) ?

Selon les indiscretions révélées par *le Monde* vendredi dernier, le bac comprendrait ainsi quatre épreuves terminales (les « majeures »). Deux se dérouleraient en

juin, avec un écrit de philosophie et un grand oral mêlant plusieurs disciplines, à l'image du colloquio italien. Les deux autres épreuves, dites de « spécialité », seraient choisies par les lycéens, qui les passeraient au printemps afin qu'elles puissent être prises en compte pour l'admission dans l'enseignement supérieur. Toutes les autres matières, elles, seraient évaluées en cours d'année. Comment ? Par des épreuves « anonymes » et « nationales », croit savoir *le Monde*, la mission Mathiot semblant vouloir éviter la « rupture d'égalité » que produirait une évaluation en contrôle continu. Cette promesse ne convainc pas le Snés-FSU, qui a lancé, le 7 décembre, une pétition refusant ce projet « mené dans l'urgence » et « déjà verrouillé ». Le principal syndicat du secondaire rappelle qu'un trop grand poids du contrôle continu déboucherait sur « un diplôme maison qui renforce les inégalités entre les lycées et les élèves ».

Mais ce n'est pas tout. Au-delà du bac, le Snés-FSU est également vent debout contre l'autre bouleversement envisagé par le gouvernement : la fin des filières classiques (L, ES et S) et la volonté de laisser à chaque élève la responsabilité de construire lui-même – « à la carte » – son parcours durant les trois années de lycée. Après la classe de seconde, toujours de détermination, l'élève de première et de terminale pourrait ainsi choisir entre différents binômes de matières, identifiées comme « majeures » ou « mineures ». Une logique « modulaire » directement inspirée par le lycée britannique, et qui est censée redonner de la « liberté » et de la « souplesse », briser les hiérarchies



et l'enfermement des séries, puisqu'il n'y aurait plus de parcours obligé...

Une vision individualiste qui reste hautement illusoire, relève le Snes. Dans une note très détaillée, publiée début décembre, le syndicat s'est justement penché sur l'organisation du lycée outre-Manche. Conclusion ? Le cloisonnement des parcours scolaires y est plus fort qu'en France ! Quant aux inégalités d'orientation, elles sont tout aussi prégnantes en Grande-Bretagne, tant les choix effectués par les élèves restent marqués par les déterminismes sociaux et scolaires classiques (genre, classe sociale, établissement, etc.). Au final, conclut le Snes, « *présenter le lycée modulaire comme une solution aux inégalités et aux hiérarchies dont on accuse l'organisation en "séries" est au mieux fallacieux, au pire mensonger.* » C'est pourtant le choix que va tenter de faire Emmanuel Macron...

L. M.

Les deux épreuves, dites de « spécialité », seraient choisies par les lycéens.

LA CONTESTATION DE LA SÉLECTION À LA FAC S'ORGANISE

Le Snesup-FSU appelle à ne pas participer à la mise en place de la sélection à l'université. Le syndicat demande notamment aux enseignants de soumettre des motions au conseil d'administration de leur établissement pour voter contre le budget 2018 et pour débattre du refus de remonter les attendus et toute information relative aux capacités d'accueil. De son côté, le leader de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a appelé dimanche les jeunes à se « mobiliser pour le droit à choisir sa vie ». Il a donné « rendez-vous le 15 janvier, (quand) les jeunes gens dans les lycées vont apprendre à quelle sauce ils seront mangés ».